

Figures Médicales Tourangelles

LÉON MARCHAND

La Touraine a toujours été une pépinière féconde d'artistes et de savants. Chez tous, médecins ou littérateurs, sculpteurs ou philosophes, on retrouve ce même esprit positif, cette habitude de l'observation qui reflètent si bien les qualités du terroir. Dans le cadre merveilleux des vastes perspectives des vallées de la Loire, ils sont devenus les admirateurs de cette nature si douce et si riche, et ont appris à l'étudier.

Aussi, rien d'étonnant de voir ces qualités se transmettre par hérédité, avec des modalités diverses. Moreau de Tours, le peintre renommé, fils du célèbre aliéniste, n'en est-il pas un exemple ? Léon Marchand, le promoteur de la botanique cryptogamique, fils du peintre-verrier Jean Marchand, en est un autre.

Jean Marchand fit partie de cette pléiade qui assura, au début du XIX^e siècle, la renaissance de l'art tourangeau : les uns, comme Avisseau, en rénovant les procédés de Palissy ; les autres, comme Lobin, en renouant la tradition des Pinaigrier.

Il naquit à Tours en 1801.

C'est dans les rapports qu'il présenta aux différentes sociétés locales qu'il faut aller chercher le souvenir du critique éclairé,

passionné pour toutes les manifestations artistiques. Son maître ouvrage : *Verrières du chœur de l'église métropolitaine de Tours*, publié en 1848, avec un commentaire des abbés Bourassé et Manceau, nous donne une haute idée des qualités du peintre-verrier.

Jean Marchand avait été le premier directeur de la fabrique de vitraux peints de Tours, restaurée en 1847 et qui jouit pendant plus d'un demi-siècle d'une renommée justement méritée. Il s'était attaché avec un soin minutieux à l'étude des superbes verrières de notre cathédrale, qui, après bien des révolutions, sont parvenues presque intactes jusqu'à nos jours, nous conservant un des plus beaux spécimens des grandes productions artistiques de l'époque de saint Louis. Les reproductions qu'il nous en

a données sont de beaucoup supérieures, par l'exactitude du dessin et la vérité des couleurs, à tout ce qui a été publié dans ce genre. « Le travail de J. Marchand, dit l'abbé Bourassé, sera l'un des plus importants parmi les grandes publications archéologiques modernes : son ouvrage est la reproduction rigoureusement fidèle d'une œuvre entière et complète. On pourrait se figurer, sans trop grand effort d'imagination, qu'il met au jour les cartons des vitraux de Tours, échappés par miracle à la destruction des siècles. »

La suite de ce travail, qui devait comprendre les trois grandes rosaces et les terriers de l'abside, ne nous est connue que par les délicats vélins qui figurèrent à l'Exposition de 1853. Il serait à désirer que ces précieux documents prissent place un jour dans les collections de quelqu'une de nos sociétés tourangelles. Une mort imprévue devait, en effet, interrompre la publication commencée.

Le 23 mars 1854, Marchand était occupé à terminer les fresques qui ornent encore le chœur de l'église de Saint-Roch, et se plaisait à les montrer à son fils, lorsque, par suite de la rupture d'un échafaudage, il

fut précipité sur le sol d'une hauteur de vingt mètres. Il succomba presque aussitôt.

C'est ce fils, alors étudiant, qui devait devenir un des plus distingués professeurs de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

Léon Marchand est né à Tours le 13 avril 1833. A sa sortie du Lycée, il prit ses inscriptions à l'École de Médecine et de Pharmacie de cette ville, dont il fut lauréat et où il eut pour premiers maîtres : Tonnellé, Herpin, Leclerc, Crozat, Giraudet, l'aimable historien de Tours ; il profita également des dernières leçons de Bretonneau, qui sut, sans doute, lui faire partager sa passion pour la botanique.

Poursuivant à la fois ses études de pharmacie et de médecine, il soutint, le 8 février 1861, sa thèse



de doctorat en médecine, et, le 23 août 1864, celle de pharmacien de première classe.

Ces deux thèses marquent, d'une façon très manifeste, les tendances scientifiques que Marchand devait suivre toute sa vie. La première avait pour objet l'étude du *Créon Tiglium*; la seconde avait pour but d'éclaircir certains points alors controversés sur l'*Organographie et l'organogénie du Coffea arabica*.

Non content de ces premiers titres, Marchand voulut en acquérir de nouveaux. Il soutint, le 23 décembre 1867, une thèse de doctorat ès-sciences naturelles, dans laquelle il exposait ses recherches sur l'*organisation des Burséracées*. Ce travail est le premier d'une série dans laquelle l'auteur étudiait les différentes familles botaniques confondues pendant longtemps en une seule sous le nom de *Térébinthacées*. En 1869 il publia l'histoire de cet ancien groupe des *Térébinthacées*, et quelques mois plus tard paraissait un mémoire sur la *revision du groupe des Anacardiées*, qui lui servit de thèse pour l'agrégation. Confirmant les recherches de Bentham et de Hooker, il concluait à la distinction très nette de ces différentes familles.

On sait la place importante que ces végétaux occupent dans la pharmacopée et le nombre considérable de drogues usuelles qu'ils fournissent à la médecine. Marchand s'attacha à l'étude de ces substances fournies par les *Térébinthacées* et en publia l'énumération en 1869. C'était là un travail considérable.

Il nous faut citer encore le mémoire très personnel, paru en 1867, sur les *Tiges des phanérogames*. Marchand y indiquait, avec sa méthode de synthèse si précise, les points d'organisation communs aux types des Monocotylédons et des Dicotylédons, et expliquait ainsi un des problèmes les plus complexes de la botanique générale.

Ainsi préparé par tout cet ensemble de recherches originales, Marchand se destina à l'enseignement.

Les *Eléments de botanique*, rédigés en 1868, en quatre volumes, conformément aux programmes officiels, montrent, d'ailleurs, toutes les qualités d'exposition qu'on pouvait s'attendre à rencontrer chez le futur professeur.

Le 1^{er} novembre 1869, il était nommé agrégé d'Histoire naturelle à l'École supérieure de Pharmacie.

En dehors de ses magistrales études sur la botanique phanérogamique, que nous venons de citer, Marchand publiait de nombreux mémoires sur les plantes cryptogames. C'est ainsi qu'il a décrit et figuré le champignon qu'on observe souvent dans la solution arsenicale de Fowler et que Brébisson avait dénommé *Hygrocrocis arsenicus*; par une patiente analyse des débris végétaux inclus dans les gélatines végétales importées d'Extrême-Orient, il put reconstituer l'origine botanique de plusieurs des algues qui fournissent ce produit, peu connu à cette époque, et pour lequel il proposa le nom de *phycocolle*.

L'attention du monde scientifique fut vivement frappée par ces productions où l'auteur manifestait des idées toutes nouvelles, et, dès lors, le nom de Marchand s'imposa sans conteste lorsqu'il s'agit de dédoubler à l'École supérieure de pharmacie la chaire de botanique.

L'étude des plantes cryptogames fut longtemps comprise dans le programme général de la chaire de botanique. En 1876, le directeur de l'École, Ad. Chatin, titulaire de cette chaire, en demandait le dédoublement; il appuyait sa proposition sur les progrès de la science, l'augmentation du nombre des étudiants et la nécessité de maintenir toujours plus élevé le niveau des études pharmaceutiques. La création nouvelle que sollicitait l'éminent directeur ne visait pas spécialement l'étude de la cryptogamie, mais la tentative eut pour résultat de provoquer, dès l'année suivante, l'institution d'un enseignement bénévole appliqué à cette partie de la botanique: la charge en fut assumée par Marchand, agrégé d'histoire naturelle depuis 1869.

Une pareille initiative se justifiait amplement. Si les Cryptogames ne fournissent à la matière médicale qu'un appoint relativement modeste, beaucoup de ces végétaux jouent en biologie générale un rôle de première importance, que les travaux de Pasteur avaient déjà mis en lumière. Les fermentations utiles et nuisibles, de nombreux phénomènes de parasitisme et de pathogénie vis-à-vis des végétaux et des animaux sont liés au développement de ces êtres; certains d'entre eux sont alimentaires, quelques-uns gravement toxiques.... Il était de toute utilité que leur étude reçut le développement que lui assignaient les connaissances nouvelles.

L'essai fut d'ailleurs accueilli avec faveur et, deux ans plus tard (1879), Marchand recevait une délégation officielle de chargé de cours. Enfin, en 1882, le nouvel enseignement était définitivement introduit dans les programmes par la création de la chaire de botanique cryptogamique qu'occupa Marchand jusqu'à sa retraite (1898).

Le professeur sut organiser de toutes pièces ce service dont la reconnaissance officielle coïncidait avec la prise de possession de la nouvelle École au Luxembourg. Il sut réunir d'utiles collections, destinées aux recherches et à l'enseignement, et, notamment, une remarquable série de moulages de champignons exécutés et coloriés sous la direction du mycologue J. B. Barla, de Nice; Marchand constitua également le noyau sélectionné d'une bibliothèque de laboratoire, comprenant surtout les iconographies indispensables pour la détermination toujours délicate des plantes cryptogames. Pendant les vingt années que dura son enseignement, il s'efforça d'en élargir le cadre et d'en développer le côté pratique.

Ce fut ensuite à des travaux d'érudition, de portée didactique, que le professeur Marchand consacra son activité. En 1883, il fit paraître le premier volume d'un *Traité de botanique cryptogamique pharmaco-médicale*. En diverses notes, qui concernent l'enseignement de la botanique cryptogamique, l'auteur expose l'utilité et la nécessité de la diffusion, à tous les degrés d'instruction, de la connaissance des Cryptogames utiles et nuisibles; nombre d'accidents causés par les champignons vénéneux pourraient être évités si les populations rurales étaient mieux averties du danger de ces cueillettes. C'est le sujet de sa brochure *sur le développement à donner à l'enseignement de la cryptogamie aux différents degrés de l'instruction*. (1887.)

Plus tard, Marchand entreprit la revision générale de la systématique des Cryptogames. Présentée sous

forme de tableaux synoptiques, cette revision a compris, jusqu'ici, deux volumes publiés en 1895, l'un renfermant la classe des *Phycophytes* (Algues), l'autre celle des *Mycophytes* (Champignons et Lichens); ce dernier groupe a été en outre l'objet d'une publication spéciale, plus importante, parue l'année suivante, qui, sous le titre de *Énumération méthodique et raisonnée des familles et des genres de la Classe des Mycophytes*, fixe par des diagnoses courtes et précises les caractères des familles et de leurs subdivisions. Ces travaux avaient été précédés par l'*Histoire de la Cryptogamie* (1890) et par l'*Étude du sous-règne de la Cryptogamie* (1891), qui en sont comme la préface.

Pendant les dernières années de son professorat, la santé de Marchand s'était altérée; dès 1895, il dut se faire suppléer et, pendant les trois années qui précédèrent sa retraite définitive, il se vit obligé de suspendre complètement son cours magistral.

Marchand fit plusieurs incursions dans la vie publique. La fondation de l'*Echo Médical*, feuille indépendante, dans les dernières années de l'Empire, ne fut pas sans faire quelque bruit; de même que la *Société de Thérapeutique expérimentale de France*, où les femmes furent admises, organisée en 1867, qui parut alors une nouveauté déplacée.

Après avoir dirigé au début de la guerre franco-allemande (1870-71), l'ambulance de Bois-Colombes, il devint chirurgien-major au 40^e de la garde nationale; blessé le 19 janvier 1871 à l'affaire du *Moulin de Pierre*, il fut porté à l'ordre du jour et présenté pour la décoration de la Légion d'honneur. Resté en fonctions pendant la période communaliste et fait prisonnier le 25 mai 1871, à son ambulance de la place Jeanne-d'Arc, puis incarcéré à l'École Militaire, il ne fut relâché que six jours après.

De 1881 à 1887, Marchand a été maire de Thiais où il a fait effectuer d'importants travaux d'hygiène en même temps qu'il y organisait des œuvres d'assistance et de mutualité. C'est dans ce charmant petit coin de la banlieue parisienne qu'il vit très retiré, depuis que la maladie l'a forcé d'interrompre ses travaux.

Médecine Légale

L'École Italienne et les dangers de l'Anthropologie criminelle (1)

Par M. Albert SABOURIN

Docteur en droit, avocat.

L'anthropologie criminelle, on le sait, est née en Italie. Pour appuyer sur des bases nouvelles la démonstration qu'ils prétendent faire du caractère anormal de la criminalité, les criminalistes italiens ont invoqué l'atavisme et l'anthropologie. Le pre-

mier qui apporte, dans tout criminel, le germe du mal; la seconde qui tend à prouver que l'état physiologique spécial de l'individu développe et cultive le germe malfaisant de telle façon que nécessairement le crime devient, en quelque sorte, une maladie congénitale et fatale. C'est cette méthode et les résultats logiques auxquels elle aboutit, qui ont suscité contre l'École italienne les critiques les plus nombreuses et les plus graves. Nous étudierons, d'abord, les données de l'anthropologie, nous réservant ensuite de les apprécier à leur juste valeur.

C'est au docteur César Lombroso que l'anthropologie criminelle doit l'extension croissante qu'elle a prise au cours de ces dernières années; on sait que son ouvrage intitulé *L'uomo delinquente* a eu deux éditions successives. Nous verrons que dans la dernière, le savant professeur a modifié certaines de ses théories et les a quelque peu atténuées.

Pour démontrer que le crime est un phénomène naturel, Lombroso l'étudie d'abord à l'état embryonnaire, puis il en suit l'évolution dans les diverses espèces du règne animal, et après un appel à la statistique arrive à dépeindre chez les hommes un type criminel qu'il sera facile de reconnaître entre tous par ses caractères anthropologiques. Suivons pas à pas cette méthode. De l'étude des végétaux il résulte que certaines plantes révèlent des instincts pervers et vicieux: ainsi la diomée gobemouches, l'utriculaire, se nourrissent des insectes qui commettent l'imprudence de venir se poser sur leurs pétales meurtrières. Lombroso a même poussé très loin ses observations, puisqu'il a constaté des circonstances aggravantes de la préméditation chez certaines de ces plantes qui, par un raffinement de dilettantisme criminel, choisissent les espèces d'insectes dont elles se nourrissent.

Passant alors à l'examen du crime dans le genre animal, on constate des instincts féroces dans un grand nombre de bêtes, mais Lombroso ne s'arrête pas là, il étudie leur constitution physiologique et remarque une corrélation très grande entre cette conformation du corps avec les instincts criminels de ces animaux. Ainsi on reconnaît les chevaux rebelles à la forme de leur crâne. Lorsqu'il arrive à l'étude de l'homme, il porte ses observations sur les sauvages ou hommes primitifs chez lesquels les instincts de criminalité sont le plus développés. Puis rapprochant les animaux criminels de ces criminels humains, il compare leur structure anatomique et de cette comparaison il tire cette conclusion que, dès sa première manifestation, le crime est lié aux conditions de l'organisme et qu'il en est l'effet direct. Définissant ensuite le caractère du crime, Lombroso le considère comme une folie morale. Il repousse par là même l'idée du crime considéré comme une violation de la justice absolue et la preuve, dit-il, c'est que chez les Tasmaniens, les Papous, les habitants de Formose, l'avortement est considéré comme très naturel et bien plus est commandé par l'utilité et la morale publiques. Il en est de même pour l'infanticide dans l'Inde, à Ceylan, au Japon et en Chine. Chez les Esquimaux, il est d'usage de tuer les vieillards, de même que chez les peuplades du Kamtschatka. Tous ces faits montrent bien que l'idée de justice n'a rien d'absolu mais est toute relative, variant suivant les différents peuples et les conceptions qu'ils en ont.

(1). M. Albert Sabourin, avocat au barreau de Tours, vient de soutenir récemment, devant la Faculté de Poitiers, une thèse fort remarquée pour le doctorat en droit sur: *La station judiciaire de la Peine* (1 vol. Tours Imp. Rivière 1906).

Cette thèse, dont les conclusions intéressent autant le médecin légiste, que le juriste, étudie l'un des problèmes sociaux les plus passionnément discutés de notre époque. Nous sommes heureux d'en reproduire ici quelques passages où sont analysées et réfutées les théories de l'École Lombrosienne.

Il ne suffit pas de démontrer que le crime est une folie morale, il faut encore prouver que cette folie existe à l'état latent chez le criminel dont la constitution physiologique est anormale. Lombroso étudie alors les enfants, il prétend que chez eux les germes de cette folie se rencontrent non pas exceptionnellement mais en règle générale « comme dans l'embryon se trouvent constamment certaines formes qui, dans un adulte, sont des monstruosités (1). » La preuve, dit-il, s'en trouve dans la précocité de la colère des enfants, leurs sentiments de vengeance et de jalousie, et enfin l'absence d'affection ! Ces anomalies morales peuvent du reste disparaître grâce au secours d'une éducation convenable, sinon on ne s'expliquerait pas la petite proportion du nombre de types criminels chez les adultes. Le type criminel, c'est, en effet, ne l'oublions pas, le but de l'ouvrage de Lombroso ; puisque le crime est un résultat de la structure physiologique des individus, il faut pouvoir reconnaître les criminels à certains signes anatomiques. C'est alors que le docteur se livre à l'étude des anomalies présentées par la constitution physique des criminels, il examine les organes et constate que les criminels sont en général hydrocéphales, plagiocéphales avec oreilles à anse, le nez difforme, la mâchoire disproportionnée, etc... Toutefois, malgré le nombre respectable de 383 crânes examinés, Lombroso avoue « que l'importance de ses recherches n'a pas répondu complètement à son attente (2). » Mais cela ne le décourage pas, il mesure les criminels, il les pèse et dit que l'analgésie explique pourquoi ces malheureux sont plus lourds que les personnes honnêtes. La conclusion de tout cela c'est que : « Toutes ces anomalies constatées montrent chez le criminel un homme anormal avant sa naissance par l'arrêt du développement ou par maladie acquise de différents organes, « surtout des centres nerveux, comme chez les aliénés, et en font un vrai malade chronique (3). » Cette conclusion est également adoptée par ses disciples : Sergi, Ottolenghi, Maro, Zuccharelli, dont les études remplissent les pages de l'*Archivio di Psichiatria*, organe périodique de la *Nuova Scuola*.

Il est facile de déterminer, dès maintenant, le rôle attribué au juge par les adeptes de la théorie lombrosienne qui sont déjà nombreux en France.

Désormais, le magistrat n'a plus qu'à rechercher si le coupable présente les signes caractéristiques du type criminel. Dès qu'on amène devant un tribunal un homme accusé d'un délit ou d'un crime, son premier soin doit être d'examiner ses anomalies physiques, pour décider dans quelle catégorie de criminels il doit être classé, suivant la gravité de son état morbide. Si le juge le croit guérissable ! on l'enverra dans un des hôpitaux qui remplacent désormais les prisons, et c'est bien là le langage même de Lombroso : « Au lieu de construire des maisons de correction, que l'on pourrait appeler justement « des officines de corruption, nous croyons qu'il y aurait un immense avantage à fonder à leur place « des maisons pour les fous criminels, ou mieux un « asile perpétuel pour les mineurs affectés de tendances criminelles obstinées ou de folie morale. (4) »

Avec la théorie italienne, toute notion de peine disparaît, ainsi que deux des buts essentiels poursuivis par les mesures de défense sociale : l'avertissement donné au reste de la collectivité du caractère délicieux des actes incriminés et l'intimidation par la menace du châtement. Ainsi la mission du juge n'est plus de punir, mais de guérir, si possible, à moins d'éliminer cet être dégénéré qu'est le criminel et qui constitue un danger pour la société. Garofalo qui a perfectionné la théorie lombrosienne a poussé du reste très loin ses conséquences logiques, en complétant l'examen des stigmates de la criminalité par l'étude consciencieuse des anomalies morales du criminel. Garofalo n'admet pas l'idée du type criminel unique, il en reconnaît plusieurs qui n'en sont pas moins toujours des monstres dans l'ordre moral « ayant des caractères communs avec « les sauvages et d'autres caractères qui les rabais- « sent encore au-dessous de l'humanité. » Chez ces criminels, il y a atténuation ou absence totale des sentiments de pitié et de probité, et c'est là, au dire de Garofalo, ce qui constitue la plaie morale, origine même du crime. Cette sorte de définition du crime va servir à Garofalo pour établir les diverses catégories de criminels destinées à simplifier la tâche du juge. Une première classe est composée des individus chez lesquels la faiblesse du sens moral se caractérise par l'absence du sentiment de probité provenant, soit de l'hérédité, soit des exemples reçus pendant la première enfance.

Dans une seconde catégorie, on peut ranger ceux chez lesquels existe une insuffisance réelle du sentiment de pitié.

Enfin, une dernière classe comprend les assassins et leurs diverses variétés qui, dépourvus de tout sentiment de pitié et de probité, agissent uniquement sous l'empire de leurs désirs, qui tuent pour le plaisir de tuer, qui commettent des crimes pour des motifs égoïstes ; ceux-là sont atteints d'une infirmité congénitale inguérissable.

L'examen auquel devra se livrer le magistrat sur la nature de l'accusé lui permettra de classer celui-ci dans une des catégories ci-dessus et une fois ce classement fait, il ne restera plus qu'à appliquer les mesures réformatrices ou éliminatoires correspondantes. Pour les deux premières classes, on pourra essayer avec chances de réussite de « supprimer « les causes directement déterminantes, soit en « modifiant le milieu, soit en enlevant l'individu « de son milieu même pour le transporter dans un « milieu où il pourra trouver de telles conditions « d'existence que l'activité honnête lui soit plus « facile et plus profitable que l'activité malfaisante. (1) ».

Pour les adultes, il n'y a que la déportation qui semble réaliser complètement ce changement de milieu. Pour les jeunes enfants qui peuvent être rendus plus facilement à la vie honnête, il faut une élimination moins radicale : les colonies agricoles sont préconisées par Garofalo, comme devant le mieux réaliser le changement de milieu ; mais à l'égard des criminels de la dernière classe chez lesquels tout sentiment de pitié et d'honnêteté est éteint, il est inutile d'essayer une amélioration : la société n'a qu'un devoir à remplir, celui de sup-

(1) LOMBROSO. — *L'homme criminel*, éd. 1893, tome 1^{er}, p. 93.

(2) LOMBROSO, op. cit., t. 1^{er}, p. 153.

(3) LOMBROSO, op. cit., t. 1^{er}, p. 203.

(4) LOMBROSO, op. cit., t. 1^{er}, p. 130.

(1) Garofalo. — *La criminologie*, p. 141.

primer complètement des êtres dont l'existence serait un danger perpétuel pour le corps social. La peine de mort constitue donc le moyen le plus absolu d'élimination ; c'est elle qui doit être appliquée à ce genre de coupables. Et on est étonné de voir avec quelle facilité les criminalistes italiens prononcent la peine capitale contre les coupables ; on est surpris également par la rigueur des mesures soit-disant médicales et réformatrices par lesquelles l'école anthropologique prétend remplacer les anciennes peines ; c'est pourtant la conséquence fatale des principes qui servent de base à ces théories. Si l'homme n'est plus libre de ses actes, si le crime n'est plus qu'une maladie, le criminel ne doit être considéré que comme un animal malfaisant, contre lequel il faut se protéger par tous les moyens même les plus rigoureux, et c'est ainsi qu'on arrive à légitimer, sous prétexte d'utilité sociale, des moyens de prévention aussi monstrueux que celui préconisé par Garofalo dans le passage suivant extrait de sa criminologie : « Notre époque, dit-il, devrait empêcher la procréation d'individus qui, suivant toute probabilité, seront des êtres méchants et abrutis. Notre époque devrait empêcher de naître les enfants des délinquants, elle devrait produire par la mort des délinquants, ou par l'isolement perpétuel de leur sexe, une sélection artificielle par laquelle la race serait moralement améliorée. (1) ».

L'auteur de cette proposition stupéfiante reconnaît, du reste, qu'il y aurait des inconvénients nombreux, au point de vue de la morale, dans l'application de semblables procédés : mais on voit, à quelles exagérations conduisent les théories anthropologiques. Ce sont ces erreurs et ces dangers que nous allons maintenant mettre en lumière.

La ressemblance du criminel avec l'homme primitif, tel est le premier argument sur lequel Lombroso s'appuie pour démontrer que le crime est une maladie atavique. Il est cependant une objection que Ferri a faite à l'hypothèse de l'atavisme physique et qui peut s'appliquer tout aussi bien sinon mieux à l'atavisme moral. Ferri remarque que les traces de dégénérescence, telles que les manifestations névropathiques et vésaniques qui se rencontrent si souvent chez les criminels n'ont rien à faire avec l'atavisme qu'elles semblent plutôt exclure, puisqu'elles sont incompatibles avec une génération régulière. Par analogie, on peut dire : la bassesse, la paresse, la cruauté, qu'on observe chez les criminels, ne sauraient leur provenir de nos ancêtres primitifs, puisqu'elles sont incompatibles avec l'existence et la conservation séculaire d'une société régulièrement organisée ; aussi incompatibles avec la santé du corps social que la névrose et les scrofules le sont avec la santé des corps humains.

Et puis, admettons un instant que les premiers hommes aient tous été des meurtriers et des voleurs, ce qui n'est pas absolument démontré : il n'en reste pas moins établi que depuis des siècles le crime est flétri par la conscience publique et puni par les lois. Pourquoi prétendre que dans les sociétés modernes le crime est un retour à la barbarie des premiers âges, alors que les hommes primitifs ont été suivis

de descendants qui ont puni et flétri le crime ? Il semble donc impossible que les caractères de l'homme primitif, modifiés par un nombre infini de croisements, réapparaissent aujourd'hui pour constituer une race de criminels analogue à la race préhistorique.

Mais le grand reproche que la *Nuova Scuola* adressait à l'école spiritualiste était d'avoir trop considéré le criminel comme un type abstrait, en l'extrayant en quelque sorte du milieu ambiant où il vivait, sans prendre garde aux influences de ce milieu. Or, en voulant éviter cette erreur, l'École anthropologique tombe dans l'excès opposé puisque, en réalité, elle n'observe le criminel qu'au point de vue individuel, recherchant ses tares originelles, en prétendant que l'honnêteté et le crime dépendent de la constitution organique du corps humain. L'École spiritualiste avait érigé le crime en entité juridique, l'École italienne en fait une entité anthropologique. Les spiritualistes avaient considéré le criminel comme capable d'actions bonnes ou mauvaises et avaient étudié ses divers états d'âme, tandis que l'École anthropologique, par suite d'une application trop exclusive de la méthode expérimentale, n'a examiné le criminel qu'au point de vue médical. Si les spiritualistes avaient trop usé des abstractions, les anthropologistes ont abusé de la matérialisation du crime.

De cette erreur fondamentale, provient cette construction d'un type de criminel qui ne repose sur aucune réalité, puisque les anthropologistes eux-mêmes ne parviennent pas à s'entendre sur les caractères distinctifs de ce type : ainsi la capacité crânienne des criminels serait inférieure à la normale, d'après Benedickt et Lombroso, alors que Manouvrier soutient qu'elle n'est pas inférieure. Une des anomalies principales serait la prééminence des arcades sourcilières et des sinus frontaux. Lombroso et ses adeptes prétendent l'avoir constaté dans soixante-sept cas sur cent criminels observés. Les anthropologistes allemands déclarent ne l'avoir observé que dans treize cas sur cent. En face de contradictions semblables, que penser de ces stigmates caractéristiques destinés à faire reconnaître le criminel ? Lombroso lui-même avoue que son type ne se rencontre que sur quarante pour cent des criminels ; quelle confiance peut-on placer dans la valeur scientifique d'un soi-disant type qu'on ne trouve même pas dans la majorité des cas examinés ? Du reste, dans la deuxième édition de son ouvrage, publié en 1890, Lombroso déclare qu'il s'est trompé en disant qu'il n'y avait qu'un type criminel. En réalité, il y a plusieurs types spéciaux de voleurs, d'escrocs et d'assassins.

Malgré ces modifications à la thèse primitive, l'erreur fondamentale subsiste ; en étudiant le criminel après l'accomplissement du crime on a négligé l'étude de son évolution antérieure et postérieure. On veut caractériser cet homme d'après la forme de son nez, la largeur de ses oreilles et la capacité de son crâne. Mais il peut se faire qu'avant son crime, il ait eu un passé irréprochable ; faut-il donc admettre que ses divers membres ont changé de forme ou de proportions ? De même si cet homme s'améliore et redevient honnête, la forme de ses mandibules et de ses oreilles n'a pourtant pas varié, car, comme le remarque très spirituellement

(1) Garofalo, op. cit. p. 401.

M. le docteur Dubuisson, « s'il est vrai que le voleur a le nez retroussé, tandis que l'assassin est affecté d'un nez crochu ; lorsque le criminel débute par le vol et finit par l'assassinat, faut-il admettre qu'il change de nez en devenant assassin ? » Et puis, comment expliquer la présence des signes caractéristiques du criminel chez les gens les plus honnêtes, tandis que, au contraire, les criminels sont souvent des hommes très robustes, bien constitués et chez lesquels on ne rencontre aucune trace de dégénérescence ? Au surplus nous n'insisterons pas sur les conséquences inattendues auxquelles conduit l'anthropologie.

Au point de vue médical, cette théorie a été victorieusement réfutée par M. le Dr Ledouble (1), professeur à l'École de médecine de Tours, dans son ouvrage sur les *Variations des os du crâne de l'homme et leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique*, et tout dernièrement encore un des élèves du savant maître, le docteur Louis Dubreuil-Chambardel (2), démontrait à propos des déviations des os des doigts que « les variations anatomiques ne pouvaient être considérées comme des indices de criminalité et de dégénérescence. »

Nous concluons donc que le type criminel est une conception chimérique inapplicable dans la recherche des malfaiteurs, et qui ne peut qu'exposer les magistrats aux plus désastreuses mésaventures.

Par là même est condamnée la classification des criminels d'après leurs caractères anthropologiques. Mais la thèse anthropologique paraît plus dangereuse encore par les conséquences néfastes qu'elle peut avoir pour la répression. Elle fait disparaître toute idée de justice, tout sentiment de devoir, car si les meurtriers sont prédestinés au meurtre, les voleurs au vol par leur structure anatomique, il n'est plus question pour eux d'infraction au devoir, puisque leurs actes sont des actes nécessaires ; du même coup il ne peut plus être question pour eux de condamnation, on ne peut pas réprimer une action qui n'est que le résultat fatal d'une constitution organique dont le criminel n'est pas responsable. Mais alors, ce criminel a droit à la plus grande somme d'indulgence, et c'est de la pitié qu'il inspire plutôt que de l'indignation. Pas du tout, répondent les anthropologistes, la société a d'abord le droit d'assainir ses malades et si elle ne le croit pas possible, elle peut les isoler et les éliminer. L'élimination, tel est, en somme, l'aboutissement logique de la théorie italienne. De même que le chirurgien ampute un membre gangrené pour sauver le reste du corps humain qu'il soigne, de même le magistrat doit supprimer le criminel-né et atavique afin de sauver la société. C'est là le plus impitoyable des systèmes répressifs qui aient été conçus ; il supprime l'institution des circonstances atténuantes comme incompatible avec le but de la défense sociale, parce que la conséquence de cette institution serait qu'un acte est d'autant moins punissable que la passion a été plus forte ; or, plus la passion est forte et plus elle est dangereuse pour la société ; aussi lorsque l'on entend proclamer que

« la société ne punisse plus mais se débarrasse de ce qui la gêne » on se demande si l'on peut donner le nom de progrès à l'apparition de cette théorie qui supprime toute idée d'amendement et de repentir et qui rabaisse l'homme raisonnable au niveau de la brute.

Quelques accidents consécutifs aux Inoculations de Sérum anti-diphthérique

Par M. CHAUVIN (de Beaumont-la-Ronce.)

J'ai été depuis dix ans aux prises avec deux épidémies de diphthérie ; j'ai dû, de ce chef, pratiquer environ cent quatre-vingts inoculations de sérum anti-diphthérique sur des sujets de tout âge. — J'ai observé une dizaine de cas d'urticaire que je passerai sous silence pour aborder de suite une série d'accidents plus graves.

I. — En 1897, une fillette de cinq ans, J. W., apparence frêle bien que jamais malade, reçoit une injection de 10 cent. c. de sérum au cours d'une angine diphthérique. — Vingt-quatre heures plus tard T° = 38°,5 et le lendemain 37°,6, température qui persista pendant 48 heures.

Le quatrième jour, rappelé auprès de la fillette, je la trouvai en proie à une crise aiguë de rhumatisme articulaire généralisée. La malade guérit en dix jours.

Trois années se passent, la fillette est reprise à nouveau d'angine diphthérique qui nécessita une nouvelle injection de sérum. — Quatre jours après, nouvelle crise de rhumatisme articulaire avec phénomènes moins intenses que la première fois. — L'enfant guérit et depuis ce temps n'a pas eu de nouvelles atteintes rhumatismales.

II. — En 1900 une jeune fille de 25 ans M^{lle} A. G. angine diphthérique, injection de 10 cent. c. de sérum. — 24 heures après T° = 38°. — Rien d'anormal. — Six heures plus tard, rappelé auprès de la malade je constate du trismus. — Impossibilité complète pour la malade de s'alimenter, les maxillaires sont contracturés sans que la patiente accuse de douleur locale. — 24 heures plus tard la contracture avait cédé. — L'écartement permis était de deux centimètres. Ce même jour, la température étant remontée à 39°, je pratiquai une seconde injection. La contracture des masseters se reproduisit 24 heures plus tard et se prolongea pendant six jours, mais de moins en moins intense à partir du second jour.

III. — En 1906, un petit garçon de quatre ans D.-M. C., tempérament nerveux, atteint du croup d'emblée, reçoit 16 heures environ après l'apparition des premiers symptômes une injection de 20 cent. c. de sérum. — Dix heures après la température était tombée de 40° à 38°,6 (température anale). — 10 heures plus tard T° = 37°,8, tout allait à souhait.

Dans la nuit qui suivit, c. à d. 30 heures environ après l'inoculation, divers phénomènes se produisirent. — Ce fut d'abord du trismus, puis quelques heures plus tard des accidents méningés. Vomissements bilieux, fixité et atonie du regard, contraction pupillaire, dépression du ventre en bateau. — T° = 38°,6. — Délire. — Application de glace à la nuque et sur le front. — Diète humide absolue. — 24 heures après tout rentra dans l'ordre.

La petite sœur du jeune malade, âgée de trois ans, contracta également le croup. — Les accidents éclatèrent trois jours plus tard que chez son frère. — Je pratiquai une première injection de 20 cent. c. puis 48 heures plus tard une autre de 10 cent. c. sans qu'il se produisit de réactions secondaires.

Nécessairement je mis sur le compte de la maladie les méfaits que j'attribuais au sérum (*in petto*).

(1) A.-F. LEDOUBLE. — *Traité des Variations des os du crâne de l'homme*. Paris, Vigot, 1903.

(2) LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL. — L'Index varus. *Gazette médicale du Centre*, 15 février 1906, p. 57.

L'ARTÈRE MÉDIANE (1)

Par le D^r LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL.

(Suite)

III

Variations de volume de l'artère médiane

Gegenbaur (2), Janosik (3) considèrent l'artère médiane comme absolument constante ; les auteurs des récents traités d'anatomie descriptive la placent au nombre des artères normales de l'avant-bras, contrairement à l'opinion des anciens auteurs classiques, qui souvent la passent sous silence.

L'artère médiane est essentiellement variable et présente des différences de volume considérables. La plupart du temps c'est un petit vaisseau qui après un court trajet s'épuise en donnant des branches au nerf médian et aux muscles voisins, et ne dépasse pas alors le tiers moyen de l'avant-bras. Mais assez souvent son parcours est plus long et elle descend jusqu'à la région du poignet où elle s'anastomose avec des rameaux collatéraux de l'artère cubitale et de l'artère radio-palmaire. Enfin, dans quelques cas, et ce sont les plus intéressants, son volume est plus considérable encore ; elle contribue alors à la formation du réseau palmaire superficiel, soit en se jetant dans l'arcade palmaire, soit en fournissant un ou plusieurs, ou même toutes les artères interosseuses.

Le professeur Ernst Schwalbe (4) a, à ce sujet, publié une statistique dans laquelle il établit 3 groupes : Dans le premier groupe l'artère médiane n'est représentée que par un petit rameau musculaire ; dans le second, l'artère médiane descend jusqu'au poignet ; dans le troisième, l'artère atteint la paume de la main et contribue à former le système artériel des doigts.

Cette statistique est basée sur 65 préparations :

12 fois l'artère médiane était absente.	
22 fois il s'agissait de cas du I ^{er} groupe	
19 — — — — —	II ^e —
12 — — — — —	III ^e —

I. G. Gérard (4)	obs. I	5	3	3.5	3	»
II. —	obs. III	5.5	3.2	3.5	3	2.5
III. —	obs. IV	»	3.5	3.5	3	»
IV. —	obs. V	»	3.5	2.5	3	»
V. Dubreuil-Chambardel.	obs. I	5.2	2.7	3.5	3.1	1
VI. —	obs. II	5	3	3	2.5	»
VII. —	obs. III	»	3	2.5	3	»
VIII. —	obs. IV	5.5	3.5	3.4	2.5	1.5
IV. Musée de Bordeaux (n° 169) (5)		5	3	3	2.5	»

IV

L'artère médiane à la paume de la main.

Les observations sont maintenant nombreuses d'artère médiane contribuant à la formation du réseau palmaire superficiel. Nous en avons recueilli dans la

Mais cette statistique, faite principalement avec des pièces sèches conservées dans le musée d'Heidelberg (pièces qui ont peut-être été conservées précisément parce qu'elles présentaient de curieuses dispositions), « n'a, ainsi que le dit l'auteur lui-même, aucune valeur pour établir la fréquence relative. »

Quelques auteurs ont cherché à fixer la fréquence des variations de volume de l'artère médiane. Verf (1) prétend que dans 10 pour cent des cas on peut rencontrer le vaisseau au niveau du poignet. Gustav Brème (2) dans un fort consciencieux travail, a trouvé sur un total de 388 dissections, « une artère médiane fortement développée dans 11 préparations, soit dans 2,80% des cas ; de ces divers cas 10 ont été rencontrés chez l'homme et un seulement chez la femme, de sorte que l'artère médiane paraît présenter plus souvent chez l'homme que chez la femme un développement exagéré ; quant au côté du corps, l'artère médiane, ainsi augmentée de volume, s'est montrée dans nos pièces une fois de chaque côté, six fois à droite seulement et 3 fois à gauche seulement. »

MM. G. Schwalbe et Pfitzner (3), dans 122 cas observés à Strasbourg, n'ont vu l'artère médiane très développée que 6 fois seulement, soit 4,90%.

Pour notre part, sur une série de 52 dissections, nous avons toujours rencontré l'artère du nerf médian ; 48 fois, elle ne dépassait pas le niveau de l'articulation du poignet, 4 fois seulement elle contribuait, dans une plus ou moins grande mesure, à la vascularisation de la paume de la main.

Lorsque l'artère du nerf médian descend ainsi jusqu'à la région palmaire de la main, le volume des artères cubitale et radiale est généralement fort diminué. Voici quelques observations où ces volumes respectifs des vaisseaux de l'avant-bras ont été notés.

DIAMÈTRES EN MILLIMÈTRES

	Art. Brachiale	Art. Cubitale	Art. Radiale	Art. Médiane	Art. interosseuse antérieure	
I. G. Gérard (4)	obs. I	5	3	3.5	3	»
II. —	obs. III	5.5	3.2	3.5	3	2.5
III. —	obs. IV	»	3.5	3.5	3	»
IV. —	obs. V	»	3.5	2.5	3	»
V. Dubreuil-Chambardel.	obs. I	5.2	2.7	3.5	3.1	1
VI. —	obs. II	5	3	3	2.5	»
VII. —	obs. III	»	3	2.5	3	»
VIII. —	obs. IV	5.5	3.5	3.4	2.5	1.5
IV. Musée de Bordeaux (n° 169) (5)		5	3	3	2.5	»

littérature anatomique plus de 50 décrites avec assez de détails pour que nous puissions en faire état. Ces observations jointes à nos cas personnels et aux pièces conservées dans nos musées anatomiques (6),

(1) VERF, *Loco citato*.

(2) GUSTAV BRÈME. Casuistischer Beitrag zur Kenntniss der Anomalien der Arterien. *Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie*. Bd. 1. Heft 3. page 494, 1899.

(3) G. SCHWALBE ET PFITZNER, *op. cit.*

(4) a. b. G. GÉRARD, *op. cit.*

(5) Musée de la Faculté de Médecine, pièce n° 169.

(6) Nous avons trouvé des cas d'artère médiane contribuant à former le réseau vasculaire superficiel de la main dans les musées de Clamart (Paris), Genève, Lyon, Bordeaux.

(1) Cf. la *Gazette Médicale du Centre* du 13 avril 1906

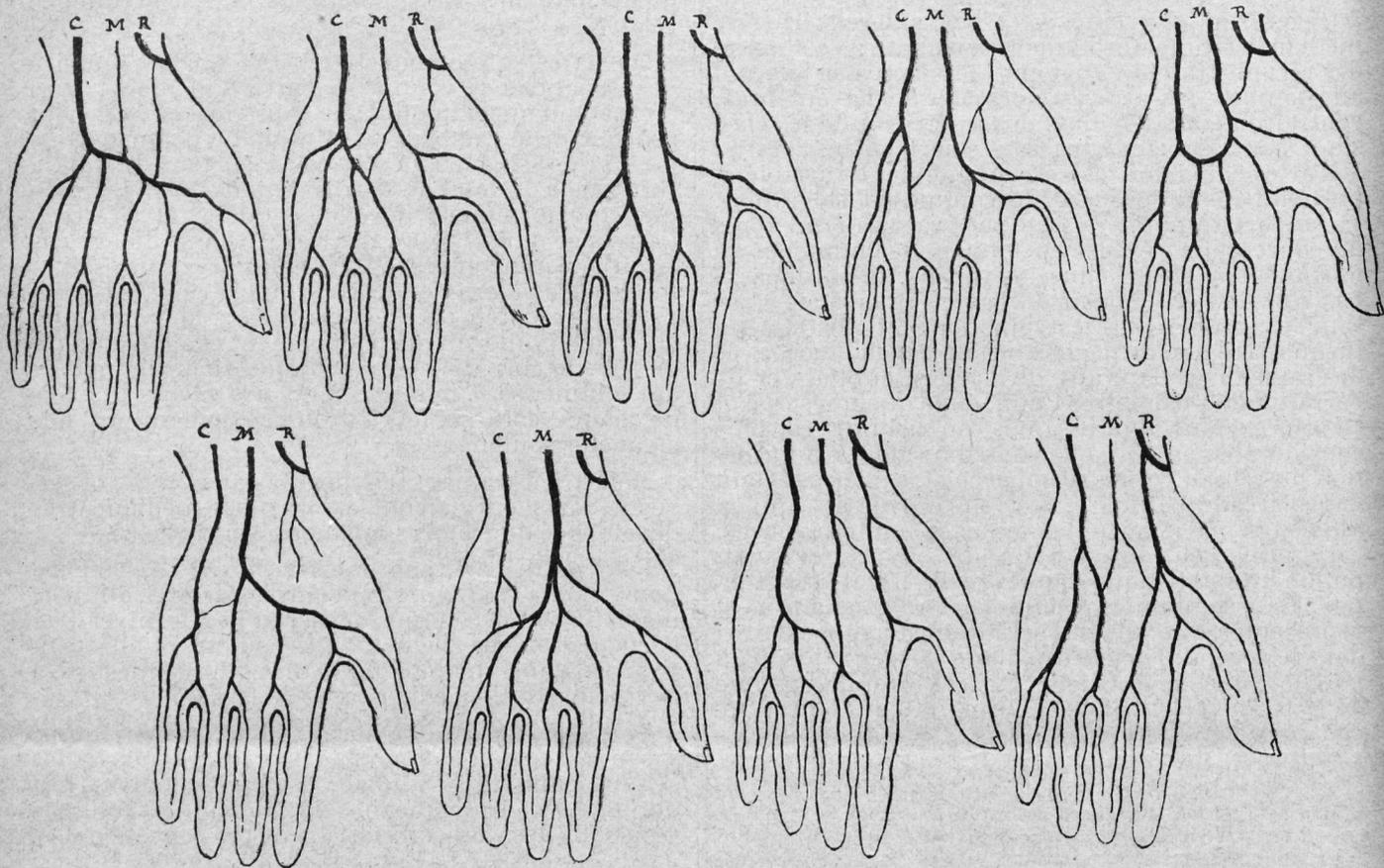
(2) b. GEGENBAUR, *op. cit.*

(3) JANOSIK, *op. cit.*

(4) a. SCHWALBE, *op. cit.* page 7.

que nous avons pu étudier, forment un total de 74. On est tout de suite frappé du grand nombre de dispositions différentes qui se peuvent rencontrer. Pour mieux fixer les idées nous avons, dans les

figures XV-XXIII, schématisé les formes qui se retrouvent le plus fréquemment et nous avons établi ainsi 9 types différents.



FIGURES XV-XXIII.

LÉGENDE C — Artère cubitale
 — M — Artère médiane
 — R — Artère radiale

TYPE I. — L'artère médiane, fortement développée, se jette dans l'arcade palmaire superficielle qu'elle renforce considérablement (Fig. XV.) Giaco-

mini (1) a figuré un exemple de cette disposition, que signalent aussi Cruveilhier (2), Bourgery et Jacob (3), Lauth (4) et d'autres auteurs.

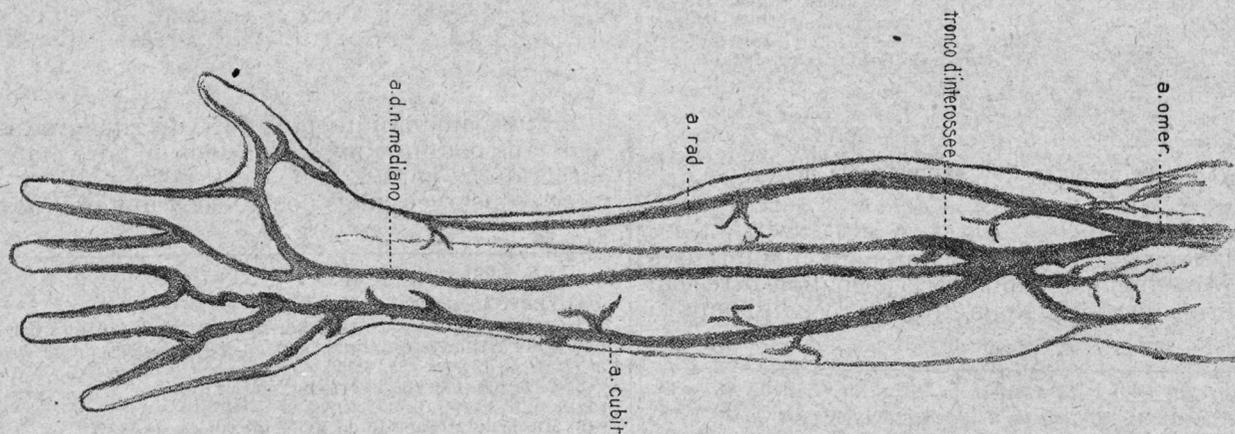


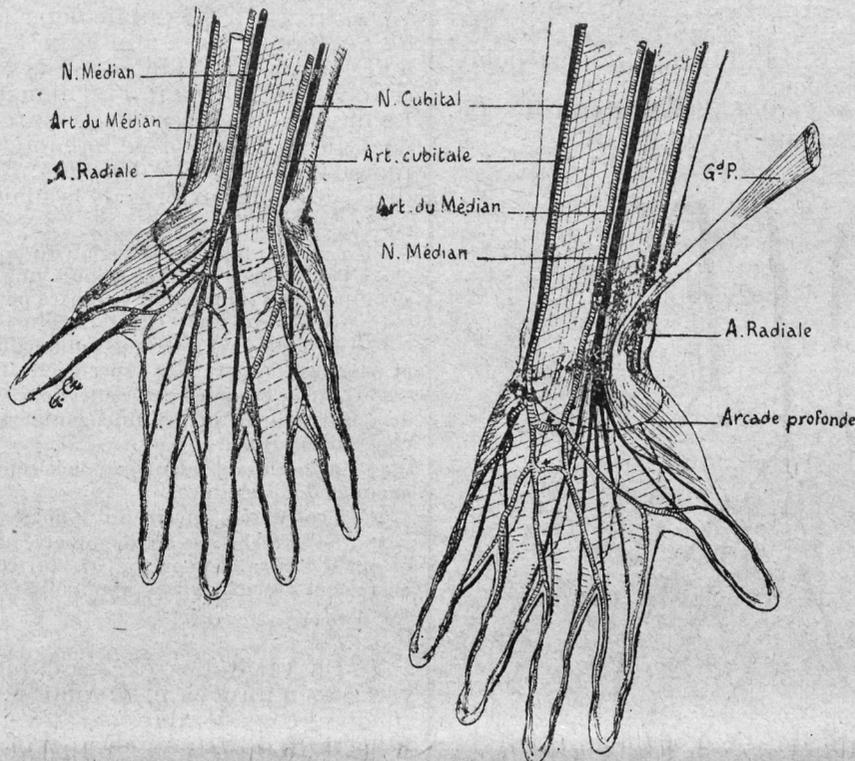
FIGURE XXIV. (Cas de Cutore).

(1) a. GIACOMINI, *op. cit.*, tav. I.
 (2) CRUVEILHER. *Traité d'anatomie descriptive*, 5^e édition. Paris 1874.
 (3) BOURGERY ET JACOB. *Traité d'anatomie descriptive*. Atlas. Pl. XXXVI, fig. 1
 (4) LAUTH. *Anomalies dans la distribution des artères de l'homme*. in : *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg*, 1833.

TYPE II. — L'artère médiane envoie un rameau qui fournit les deux collatérales du pouce et la collatérale radiale de l'index. La cubitale fournit les 7 autres collatérales digitales (FIG. XVI). Giacomini (1), Ernst Schwalbe (2) ont représenté des cas de

ce type. Il y a généralement alors des filets anastomotiques qui réunissent l'artère médiane à l'artère cubitale.

La formule artérielle de ce type est : $\frac{C}{7} - \frac{M}{3} - \frac{R}{0}$



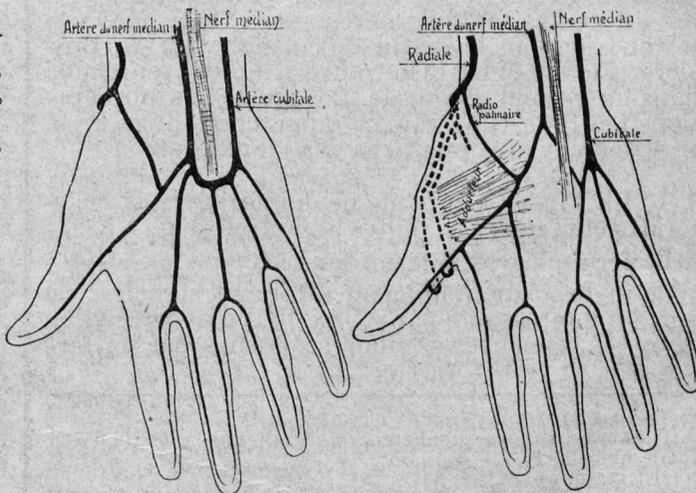
FIGURES XXV et XXVI. (Cas de G. Gérard).

TYPE III. — L'artère médiane fournit les cinq collatérales digitales radiales, et l'artère cubitale les cinq collatérales cubitales. Il y a indépendance absolue entre les deux vaisseaux (FIG. XVII).

La formule artérielle est dans ce cas de $\frac{C}{5} - \frac{M}{5} - \frac{R}{0}$

Tiedemann (3), Quain (4), Broca (5), Dubreuil (6), Cruveilhier (7), Gillette (8), Bussière (9), Bourguet (10), G. Gérard (11), Nicolosi Tirrizzi (12), Farabeuf (13), E. Schwalbe, Giacomini (14), Stieda (15), d'autres auteurs encore ont trouvé cette disposition.

Nous reproduisons le dessin de l'observation de Cutore (1) qui est très typique à cet égard (FIG. XXIV) ainsi que celui du cas de G. Gérard (FIG. XXV). Ces



FIGURES XXVII et XXVIII. (Cas de Bussière).

(1) a. GIACOMINI, *op. cit.*, tav. VIII.
 (2) c. E. SCHWALBE, *op. cit.*, p. 24.
 (3) TIEDEMANN. *Tabulae artieriarum corporis humani. Carshure, 1822-1824.*
 (4) QUAIN. *The anatomy of the arteries of the human body, 1844. Londres.*
 (5) BROCA. *Anomalie rare des artères de l'avant-bras. Bull. de la Société anatomique de Paris, 1849, p. 67.*
 (6) DUBREUIL. *Op. cit.*, p. 173.
 (7) CRUVEILHIER. *Op. cit.*
 (8) GILLETTE. *Dictionnaire des sciences médicales, tome XXV p. 141.*
 (9) BUSSIÈRE. *Sur quelques anomalies artérielles. Journal de Médecine de Bordeaux, 1904, p. 101.*
 (10) a b BOURGUET. *Op. cit.*
 (11) a b G. GÉRARD. *Op. cit. Observations IV et VI.*
 (12) NICOLOSI-TIRRIZZI. *Su talune importanti organiche anomalie. Atti dell' academia Giannia, Catania, série III, vol. X.*
 (13) FARABEUF. *Op. cit.*, p. 39.
 (14) a GIACOMINI. *Op. cit.*, tav. V. Voir la figure XII de ce présent travail.
 (15) b STIEDA. *Op. cit.*, p. 9, fig. 3.

deux figures donneront une bonne idée de cette variation.

TYPE IV. — Ici les deux artères médiane et cubi-

(1) CUTORE. *Op. cit.*, p. 15, fig. 3.

tales ne sont plus indépendantes. Elles sont réunies l'une à l'autre par une anastomose (Fig. XVIII).

Cette anastomose peut être simple, comme dans les cas de Bussière (Fig. XXVII), de Chasteniet de Géry (Fig. XIV); ou double comme dans les observations de G. Gérard (Fig. XXVI). Sappey (1), Cutore, Calori (2), Bayer (3) Testut (4), Krause (5), Schwalbe, Farabeuf (6) Delitzin (7), ont publié des exemples semblables.

Il existe au Musée d'anatomie de Bordeaux (8), une pièce sèche présentant un fait pareil.

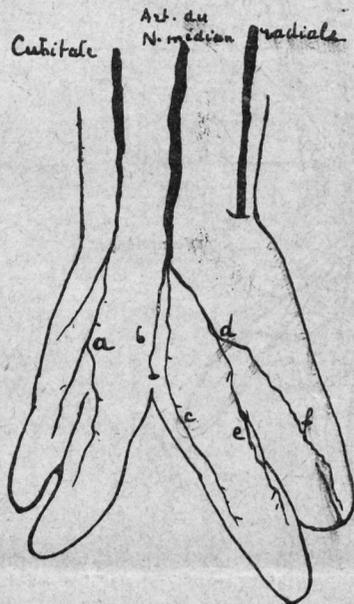


FIGURE XXIX. (Cas de A. Faix).

TYPE V. — Dans ce type les deux artères médiane et cubitale se réunissent à plein canal et forment une arcade régulière de la convexité de laquelle partent les différentes artères interosseuses (Fig. XIX).

Nous donnons le dessin de l'observation de Bussière (Fig. XXVIII). On trouvera un cas semblable dans le second travail de Bourguet. Les observations I et II de G. Gérard se rapprochent de ce type. C. A. Cauchy (9) a publié un cas identique.

TYPE VI. — La cubitale ne donne que trois collatérales et la médiane toutes les autres (Fig. XX).

La formule artérielle est dans ce type $\frac{C}{3} - \frac{M}{7} - \frac{R}{0}$

Cette disposition, qui a été rarement signalée, est surtout intéressante par ce fait qu'il y a corrélation entre les branches vasculaires fournies par l'artère

médiane et les rameaux nerveux issus du nerf médian. On sait que le nerf médian fournit les 7 rameaux collatéraux des doigts du côté radial, et que le nerf cubital fournit les 3 autres.

La figure de E. Schwalbe que nous avons reproduite (Fig. XI) est un exemple de cette disposition. Un autre cas a été publié dans la *Gazette médicale du Centre* par notre ami Faix (1), ancien prosecteur à l'École de Tours, interne à la Maternité de Paris, (Fig. XXIX). Il s'agit d'un monstre hémimèle droit. Le bras gauche présentait une main bifide avec syndactylie des deux premiers doigts et des trois derniers. Ce bras a été disséqué. Voici quelle était la disposition des artères de la main :

« La cubitale franchit la région du poignet, donne une branche à l'éminence hypothénar, puis une autre branche (a) qui se bifurque au sommet du 4^e espace pour donner la collatérale palmaire externe du 5^e et interne du 4^e.

Pas d'anastomose avec une radio-palmaire qui n'existe pas et pas d'arcade palmaire superficielle.

Les autres branches artérielles sont fournies par l'artère du nerf médian qui a un volume considérable et fournit les branches suivantes :

1^o Une perforante au niveau de la commissure entre les deux groupes de la main (b).

2^o La collatérale interne du 3^e doigt (c).

3^o Une branche née au même niveau que la précédente (d) et qui se bifurque à son tour en (a) collatérale dans l'espace entre 3 et 2 syndactylisés (e) et collatérale entre 1 et 2 syndactylisés (f). »

TYPE VII. — Les artères cubitale et radiale sont réduites à un très petit volume. Par contre l'artère médiane considérablement développée fournit toutes les artères de la main (Fig. XXI).

La formule artérielle est donc $\frac{C}{0} - \frac{M}{10} - \frac{R}{0}$

J. M. Dubreuil (2), Blandin (3), W. Gruber (4), Zuckerkandl, ont signalé des faits de ce type.

TYPE VIII. — Ici l'artère radiale concourt à la formation du système palmar superficiel en fournissant trois collatérales.

La formule artérielle est $\frac{C}{5} - \frac{M}{2} - \frac{R}{3}$

La figure XXII, qui représente cette disposition, a été faite d'après une observation qui nous est personnelle et que nous avons recueillie en octobre 1905 à l'amphithéâtre d'anatomie de Tours.

TYPE IX. — La figure XXIII reproduit une autre de nos observations personnelles. L'artère médiane assez fortement développée arrive à la main et se divise en deux branches terminales. L'une va se jeter dans le rameau le plus interne de l'artère radio-palmaire, l'autre va se jeter dans la branche de bifurcation de l'artère cubitale. Nous n'avons pas trouvé dans la littérature anatomique d'observation analogue.

(1) ANDRÉ FAIX. Quelques variations anatomiques chez un Hémimèle. *Gazette Médicale du Centre*, 1^{er} mai 1906, page 134.

(2) J. M. DUBREUIL. *Op. cit.* p. 173.

(3) BLANDIN. *Traité d'anatomie des régions*. Paris 1834. 2^e édition, p. 511. Cet auteur a vu deux fois la disposition dont il est question Cf. aussi GILLETTE. *Op. cit.*

(4) d. GRUBER. *Op. cit.*

(1) SAPPEY. Cité par DUBREUIL. *Op. cit.* Cf. aussi : *Traité d'Anatomie humaine*.

(2) CALORI. *Op. cit.*

(3) BAYER. *Op. cit.*

(4) TESTUT. *Traité d'anatomie humaine*.

(5) KRAUSE. *Op. cit.*

(6) FARABEUF. *Op. cit.*

(7) DELITZIN. *Op. cit.*

(8) Musée d'anatomie de la Faculté de Médecine de Bordeaux. Pièce n^o 169.

(9) C. A. CAUCHY. *Considérations sur la circulation artérielle de la main. Thèse de Paris, 1875.*

Si nous classons dans chaque catégorie les 74 observations que nous avons recueillies, nous trouvons :

Type	I	8	observations
—	II	5	—
—	III	23	—
—	IV	15	—
—	V	9	—
—	VI	5	—
—	VIII	4	—
—	VII	5	—
—	IX	1	—

40 fois il s'agissait d'une main droite et 34 fois d'une main gauche. La variation est donc plus fréquente à droite qu'à gauche.

Le sexe n'ayant pas été noté dans tous les cas, nous ne savons pas si elle se rencontre plus souvent chez l'homme que chez la femme, suivant la conclusion de Gustav Brème.

De cette statistique, il ressort avec évidence que dans la majorité des cas (38 fois sur 74 observations — Types III et IV réunis) les artères médiane et cubitale contribuent exactement par moitié à la vascularisation des doigts ; c'est la formule $\frac{C}{5} - \frac{M}{5} - \frac{R}{0}$ qui est donc la plus fréquente. On peut se demander quelle est la raison de ce fait, et pourquoi dans ces variations vasculaires il n'y a pas concordance entre la formule nerveuse $\frac{C}{3} - \frac{M}{7}$ et la formule artérielle. Ainsi que nous l'avons fait remarquer, le type artériel $\frac{C}{3} - \frac{M}{7} - \frac{R}{0}$, rappelant la disposition nerveuse normale, est une rareté, puisque nous ne l'avons noté que 5 fois sur 74 observations. Il y a là un point curieux, encore inexpliqué, sur lequel nous tenions à attirer l'attention.

CONCLUSIONS

De cette étude morphologique, dans laquelle nous avons résumé tous les travaux antérieurs parus sur le sujet, on peut tirer, semble-t-il, les conclusions suivantes :

- I. — L'artère du nerf médian a une origine très variable, tantôt interosseuse, tantôt cubitale; elle peut dans quelques cas provenir de l'artère radiale ou de l'artère brachiale.
- II. — Dans plus de la moitié des cas elle perforé le nerf médian à travers une boutonnière.
- III. — L'artère médiane est assez souvent très augmentée de volume et descend, dans 10 pour cent des cas, jusqu'au niveau du poignet.
- IV. — Exceptionnellement elle contribue à la formation du réseau artériel superficiel de la main et dans ces cas fournit en général cinq collatérales digitales.

Nous comptons, dans un prochain travail, qui complètera celui-ci, exposer nos recherches sur l'anatomie comparée de l'artère médiane, et discuter les hypothèses qui ont été proposées pour en expliquer la morphogénie.

Addendum à la page 116

On peut encore décrire un autre type. L'artère médiane a été vue naître par deux branches : l'une, généralement la plus importante, provenant de l'artère interosseuse ou de la cubitale, l'autre provenant de l'artère radiale.

Il y a quelques années, M. le professeur Ledouble, avec son prosecteur le D^r Maurice, a observé à l'am-

phithéâtre de l'École de Tours, sur le bras gauche d'une femme de 60 ans, une artère médiane fortement développée naissant par deux branches d'égal volume qui provenaient de la radiale et de la cubitale. Nous n'avons pour notre part jamais rencontré cette disposition qui est très rare.

Société Médicale d'Indre-et-Loire

Séance du 5 mai 1906.

PRÉSIDENTE DU D^r TESTEVIN

Présents :

MM. SABATHÉ, MOURRUAU, CHAMBELLAN, BAILBY, GILLARD, CAILLET, PETIT, CHEVÉ, BISCONS, FABRE, YSAMBERT, ANDRÉ.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Le D^r Gillard, en collaboration avec M. Schoofs, interne à l'hôpital, présente l'observation d'un malade décédé dans le service de M. le professeur Bodin à la suite d'une méningite tuberculeuse survenue au cours d'une granulé. Il s'agissait d'un jeune homme de 17 ans, sans antécédent bacillaire, ayant présenté 6 mois auparavant un rhumatisme articulaire subaigu avec phénomènes péricardiques. Pour ce qui est de la méningite le diagnostic n'était pas douteux la triade symptomatique était complète; de plus il y avait de la raideur de la nuque, de la raideur des membres, le signe de Kernig, de l'inégalité pupillaire, du strabisme. De plus les pièces provenant de l'autopsie montraient dans tous les organes y compris les méninges des granulations miliaires, mais sans lésion caséuse.

Ce qui fait l'intérêt de cette observation, ce sont les résultats de l'examen cytologique. En effet, la ponction lombaire ayant donné sous pression un liquide légèrement trouble, celui-ci fut examiné à deux points de vue :

- a) au point de vue bactériologique, le liquide contenait des bacilles de Koch peu nombreux.
- b) au point de vue cytologique, une POLYNUCLÉOSE presque pure : la formulé était :

Polynucléaires.....	95 0/0
Lymphocytes.....	5 0/0
Quelques mononucléaires.	

Cette observation est intéressante parce qu'elle se trouve en désaccord avec les résultats des recherches de MM. Widal Sicard et Ravaut. (Soc. de Biol. 1900) qui avaient conclu, comme cela d'ailleurs été confirmé par les nombreuses recherches ultérieures, à une prédominance marquée des lymphocytes au cours des méningites tuberculeuses. Néanmoins le D^r Gillard rappelle que déjà plusieurs observations analogues à celles qu'il vient de présenter ont été publiées. Il cite Concetti, Bernheim et Moser, Marcon-Mützner, signalés dans les thèses de Percheron et de Lutier (Paris 1903-04), enfin les observations plus récentes de Villaret et Tixier, de Barjon et Cade.

Néanmoins ces faits sont dignes d'être connus, bien que très rares, car ils pourraient dans certains cas entraîner une erreur de diagnostic au point de vue de l'étiologie de la méningite. De plus ainsi que le fait remarquer le D^r Gillard, cette observation réfute, au moins pour quelques cas, les hypothèses de Bruneau, de Lewkowicz qui indiquent comme origine possible de la polynucléose rachidienne au cours des méningites tuberculeuses l'existence soit d'une infection associée, soit de lésions caséuses.

M. André demande quelle allure présentait le rhumatisme dont fut atteint peu auparavant le malade et qui pouvait avoir une relation intime avec les accidents méningitiques.

M. Gillard dit que le rhumatisme eut une allure subaiguë. Deux articulations seules furent prises. La durée fut d'un mois, le malade présente des phénomènes assez nets de médiastinité subaiguë.

M. Chevê fait remarquer qu'il peut fort bien y avoir eu là une pleuro-péricardite tuberculeuse.

M. Testevin fait ressortir que, à son avis, le rhumatisme peut avoir été aussi d'origine tuberculeuse ou qu'on peut avoir été en présence d'une infection mixte. Il pense que dans les cas de méningite il y a avantage à faire des ponctions rachidiennes répétées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LETTRES DE LADY WORTLEY-MONTAGUE

D^r Ch. T. GUYOT, Tromarey (Haute-Saône)

IV

S. M. la Reine de Hollande ayant eu connaissance de la publication du résumé analytique des Lettres de Lady Montague, dans la Gazette Médicale du Centre, a chargé son secrétaire privé de transmettre au D^r T. Guyot ses félicitations et l'affirmation du grand intérêt qu'elle a pris à la lecture de ces documents.

La Rédaction.

(Suite)

A Comtesse de Mar

Vienne, 16 janvier 1717.

« Me voici, ma chère sœur, sur le point de nous quitter pour longtemps, et Vienne, pour toujours, mon projet étant de partir demain pour la Hongrie, en dépit du froid excessif et des neiges bien épaisses, ce qui rebuterait les plus grands courages. Mais mes principes d'obéissance passive me font tout surmonter. J'ai eu hier mon audience de congé de l'impératrice ; l'empereur a paru se faire un plaisir de s'y rencontrer. »

« J'ai oublié, dans mes lettres précédentes, de vous parler d'une particularité assez curieuse et propre aux cours d'Allemagne et de Danemark. Tous les princes entretiennent des nains comme favoris. L'empereur et l'impératrice ont deux de ces petits monstres, laids comme des diables, surtout les femmes. Ils sont couverts de diamants et placés auprès de leurs Majestés dans tous les lieux publics. »

« Les Autrichiens ne sont pas, en général, les gens les plus polis, ni les plus aimables du monde, mais comme à Vienne, il y a des gens de toutes les nations, je m'étais formé une société peu nombreuse, choisie à mon propre goût. J'ai toujours pensé que la conversation entre personnes estimables et en petit nombre, était le plus grand plaisir de la vie. Les dames de ma connaissance ont tant de bonté pour moi, qu'elles pleurent dès qu'elles me voient, depuis que je suis déterminée à entreprendre mon voyage. Effectivement, il me donne à réfléchir, car chaque personne que je rencontre de m'entretenir de nouveaux dangers. Le prince Eugène, aussi très bon pour nous, m'expose toute sorte de difficultés pour me persuader d'attendre que le Danube soit dégelé et que j'aie l'avantage de voyager par eau. Ces observations de la part d'un homme bien informé, m'ont sérieusement impressionnée. »

C'étaient des plaines désertes couvertes de neige, et un froid tel qu'il a fait périr plusieurs voyageurs ; un pays à parcourir, entre Bude et Essex, sans rencontrer une seule maison pendant trois ou quatre jours, enfin dans les bois, de dangereuses troupes de loups.

« Après vous avoir nommé un si grand homme, que j'ai eu l'honneur de voir plusieurs fois, vous vous attendez certainement au récit de quelque particularité le

concernant. Eh bien ! il m'eût répugnerait autant de parler de lui, que j'en aurais de parler d'Hercule, si j'avais vu celui-ci à la cour d'Omphale. J'ignore quelle satisfaction trouvent les autres à considérer les faiblesses d'un grand homme. Quant à moi, je suis toujours mortifiée de voir que l'humanité ne saurait atteindre à la perfection. »

« Adieu, ma chère sœur, c'est la dernière fois que je vous écris depuis Vienne. Si je ne succombe pas dans mon voyage, je continuerai de vous donner de mes nouvelles. En toute vérité, je puis répéter ces paroles de Monésès : *j'ai appris depuis longtemps à me compter pour rien*. Mais quand je pense aux fatigues que doit endurer mon pauvre enfant, mes yeux et mon cœur m'avertissent de toutes mes tendresses de mère. »

Toujours sur notre chemin des hommes illustres pour nous arrêter... C'est Rousseau, c'est Fénelon, c'est Pope. Encore un hors-d'œuvre, de nouveau le prince Eugène. Une incursion dans notre propre histoire.

On sait qu'il fut appelé d'abord en France le *chevalier de Carignan*, puis l'*abbé de Savoie*, parce qu'il avait pris le petit collet. Suivant plusieurs biographes, sa conduite privée serait à l'abri de toute critique. Certains prétendent qu'il sut, comme Napoléon, s'affranchir du joug des femmes, et qu'une seule, la comtesse de Bathyani, fut admise dans son intimité. Mais du moment que notre auteur favori, historienne témoin, laisse planer des soupçons sur cette conduite et qu'elle a découvert quelque côté faible de la cuirasse du vaillant guerrier, il ne nous sera pas défendu de rechercher si sa vie publique est sans reproche, ou si, comme un moderne Coriolan, il n'a point porté ses armes contre *sa patrie*.

Premier point : quel lecteur impartial, après cette réminiscence mythologique de notre lady, ne supposerait point une forte ou imprudente passion, ou quelque coupable faiblesse ?

Sur le second point, sa vie publique, écoutons Voltaire : « Ce prince trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros pendant la guerre et un grand homme pendant la paix... » Puis, le même historien continue : « Le premier général qui balança la supériorité de la France fut un Français, car on doit appeler de ce nom le prince Eugène, quoiqu'il fut petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Son père, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant-général des armées et gouverneur de Champagne, avait épousé Olympe Mancini, une des nièces du cardinal Mazarin. De ce mariage, d'ailleurs malheureux, naquit, à Paris, ce prince si dangereux depuis à Louis XIV, et si peu connu de lui dans sa jeunesse. »

Après cela, il est permis de juger le héros. Refusé, méprisé même à la cour de France. Est-ce donc là une circonstance assez atténuante en faveur d'un criminel faisant la guerre à son pays ?

A M. Pope. Vienne, 16 janvier 1717.

« Le temps m'a manqué pour répondre à votre lettre ; je suis au milieu de mes préparatifs de départ. Je devrais pourtant faire mes adieux à mes amis avec la même solennité que si je montais à l'assaut, si j'en crois du moins toutes les frayeurs qu'on veut m'inspirer. Menacée d'être enterrée sous la neige, je risque même d'être prise par les Tartares qui ravagent en ce moment la partie de la Hongrie que j'ai à traverser. Comme nous serons accompagnés d'une forte escorte, j'ai quelque chance de jouir d'un spectacle tout nouveau pour moi, en me trouvant au milieu d'une bataille. Quelle que soit la suite de mes aventures, je me confie à la Providence. Adieu. »

A la Comtesse de Mar.
Péterwaradin, 30 janvier 1717. (Vieux style)

« Enfin, chère sœur, je suis heureusement arrivée à Péterwaradin, avec toute ma famille en bonne santé, protégés que nous étions par des fourrures contre la rigueur de la saison. Quant aux prétendus dangers dont on nous menaçait, je ne puis m'empêcher d'en plaisanter et d'attribuer ces idées effrayantes à l'affection de nos amis de Vienne qui désiraient nous conserver pendant l'hiver. »

« Peut être vous sera-t-il agréable de lire le récit abrégé de mon passage à travers ce pays qui vous est entièrement inconnu. Les neiges y sont tellement abondantes qu'on fut obligé de placer nos voitures sur des traîneaux : manière de voyager très commode et très rapide. Arrivée à Raab le 17 courant, deux jours après avoir quitté Vienne. Réception brillante par le commandant de place et toute la garnison sous les armes. »

« Nous venons de recevoir la visite de l'évêque de Témerwar, avec une pressante invitation à dîner pour le lendemain, invitation qui ne put être acceptée, mais l'évêque nous combla de présents, en nous envoyant des corbeilles de fruits d'hiver, une grande variété de vins de Hongrie et une jeune biche qui venait d'être tuée. Ce prélat, d'une ancienne famille considérable, est un vieillard d'une civilité distinguée, très gai, très aimable, et jouit d'un grand crédit dans le pays. Il porte l'habit hongrois, et une vénérable barbe blanche qui descend jusqu'à la ceinture. »

« Raab est une ville forte, avec une garnison nombreuse. Située sur la rivière de Rab, justement à son confluent avec le Danube, elle fut prise par les Turcs, sous le règne d'Amurat III, en 1594 et reprise en 1598 par les Allemands qui, depuis, l'ont toujours conservée. »

« Cathédrale grande et bien bâtie, seule chose remarquable. »

« En continuant notre route vers Bude, nous traversâmes pendant deux jours, la plus belle plaine du monde, unie comme si elle était pavée, extrêmement fertile, mais dans la plus grande partie déserte et inculte, suite des ravages d'une longue guerre entre Turcs et Impériaux. Plus encore, à cause d'une guerre civile, la plus cruelle, occasionnée par les barbares persécutions exercées contre les protestants par l'empereur Léopold. »

Ce prince a laissé après lui la réputation d'une grande piété; il était naturellement doux et humain. Mais ayant chargé un jésuite de la direction de sa conscience, il se montra plus cruel et plus perfide à l'égard des pauvres Hongrois que les Turcs n'ont jamais été envers les chrétiens. On ne peut qu'être affligé, en traversant ce pays autrefois si florissant, de voir tant de beaux lieux presque inhabités. »

« Cette réflexion doit s'appliquer à Bude, où nous sommes arrivés le 22 janvier. C'était jadis la résidence des rois de Hongrie. Leur palais, magnifique édifice du temps, est entièrement détruit. Rien n'a été relevé dans la ville, depuis son dernier siège, si ce n'est les fortifications et la citadelle qui est à présent la demeure du gouverneur général. Celui-ci nous accueillit cordialement et nous traita avec magnificence. »

« Bude est située sur une petite colline et sur la rive méridionale (droite) du Danube. Depuis la cita-

delle, beaucoup plus élevée que la ville, on jouit d'une vue superbe. Hors des murs, nombreuses maisons, ou plutôt chaumières, qui forment la ville dite des Rasciens, pouvant, au dire du gouverneur, fournir 12,000 hommes sous les armes. Dans cette ville, chaque maison est composée de deux cabanes, dont l'une est sous terre, et l'autre au-dessus, ce qui sert d'appartement d'hiver et d'été. »

« Bude, prise pour la première fois en 1526 par le fameux conquérant Soliman II le Magnifique, fut reprise l'année suivante par Ferdinand I, roi de Bohême. A la suite d'une série de vicissitudes et de nombreux sièges, cette ville se rendit en 1686, après une vigoureuse résistance, au duc de Lorraine commandant des troupes de l'empereur Léopold I^{er}, et fut définitivement acquise à cet empire. Le gouverneur Apti-Pacha fut tué sur la brèche en combattant avec une bravoure vraiment romaine. La perte de cette importante place fut tellement sensible aux Turcs qu'elle devint la cause de la déposition de Mahomet IV, l'année suivante. »

« Partis de Bude le 23, nous avons traversé Adam et Todowar, deux villes en ruine, mais considérables lorsqu'elles appartenaient aux Turcs. Toute cette partie de la Hongrie est couverte de bois et peu fréquentée. »

« Le 25, nous nous trouvons à Mohatch (pour quelques-uns, Mohacz). On nous montra, auprès de cette ville, l'endroit où le jeune roi de Hongrie, Louis II, perdit son armée et aussi la vie, en se noyant dans un fossé. Il voulait échapper aux poursuites de Babylée, général de Soliman le Magnifique. »

L'histoire nous apprend que le fossé de lady Montague est une petite rivière marécageuse appelée le Carasse. Le prince, dans sa fuite, s'y précipita pour la traverser, mais son cheval ne put franchir le bord très escarpé du cours d'eau, d'où la fin tragique de Louis, à la fleur de l'âge (22 ans). On retrouva le cadavre peu de temps après.

Quelques historiens ont cru, assez naïvement peut-être, que la providence avait puni si cruellement le jeune roi parce qu'il avait fait jeter l'ambassadeur de Soliman avec toute sa suite, dans un vivier où ces personnages furent dévorés par les poissons. A chacun d'interpréter à sa façon le fait historique, s'il est réel.

Le roi Louis II avait succédé à son père Ladislas, en 1516. Le désastre de Mohacz lui coûta, outre la vie, une armée de 20.000 hommes, comprenant une grande partie du haut clergé et de la noblesse de Hongrie, ligués contre l'ennemi commun.

L'arsenal de Vienne possède la statue équestre du prince à laquelle conviendrait, dit un biographe, ce vers de l'Eneïde :

Infelix puer, atque impar congressus Achilli!

En vérité, quel terrible ennemi, ce Soliman II, quel infatigable guerrier! Il termina ses jours en faisant un siège, celui de Sigeth (Hongrie), en 1566, à 76 ans, après 44 ans de règne et de conquêtes, et après avoir porté la Turquie au faite de sa puissance. Les historiens le disent cruel, mais également habile dans les affaires de la paix comme dans celles de la guerre.

Revenons à notre Milady qui ajoute que la victoire de Mohacz ouvrit aux Turcs le premier pas-

sage pour pénétrer dans le cœur de la Hongrie Puis elle continue.

« Le 26, nous traversons le Danube sur la glace avec tout notre équipage, même nos voitures, et sur la rive opposée nous trouvons le général Vétéran qui nous donna l'hospitalité de la nuit avec la plus grande politesse, en nous assurant toutefois que nous aurions une journée de route très pénible pour gagner Essek. Ce n'était que trop vrai. Les bois, infestés de troupes de loups, sont très dangereux. Néanmoins, nous sommes arrivés saufs, quoique tard, à Essek ou Essech (Vosgien) d'où nous avons dépêché un courrier au pacha de Belgrade. J'ai parcouru la ville qui n'est pas considérable, mais bien bâtie, bien fortifiée ; jadis riche et populeuse, lorsqu'elle était dans les mains des Turcs. Elle est située sur la Drave qui se jette dans le Danube. Son pont était regardé comme un des plus beaux du monde ; construit en bois de chêne, il mesure huit mille pas de longueur. Il fut brûlé, ainsi que la ville, par le comte Lesly, en 1685, mais cette dernière fut reprise et fortifiée par les Turcs qui cependant l'abandonnèrent en 1687. Le général Dunnewalt en prit possession au nom de l'empereur, et elle est restée en son pouvoir. On la considère comme un des boulevards de la Hongrie. »

« Le 28 nous étions à Bocorwar. Le colonel *** qui est venu à notre rencontre n'a pas consenti à nous donner un logement autre que le sien. Sa femme est une dame hongroise très aimable ; leur fille et leur nièce sont deux jolies personnes. Les Hongroises sont beaucoup plus belles que les Autrichiennes. Toutes les beautés de Vienne sont de Hongrie. »

« Enfin le 29 janvier nous entrons à Péterwaradin. Logés chez le gouverneur et magnifiquement traités par ordre de l'empereur. Nous attendons ici que tout soit arrêté pour notre réception sur la frontière turque. Le courrier dépêché d'Essek par M. Wortley est revenu ce matin avec la réponse du pacha renfermée dans une bourse de satin écarlate et que l'interprète nous a traduite. Un nouveau courrier fut envoyé par l'ambassadeur pour désigner le village de Betsko, comme l'endroit où l'escorte turque pourrait venir à notre rencontre, ce point se trouvant à égale distance de Péterwaradin et de Belgrade. Nous resterons ici jusqu'à ce que nous ayons reçu la réponse. »

« Je viens de vous faire, ma chère sœur, un récit assez détaillé de mon voyage, avec des fragments de l'histoire de quelques villes que nous avons traversées. Ce n'est nullement pour faire étalage de mes connaissances, mais j'ai puisé mes renseignements aux meilleures sources. »

« Je suis, ma chère sœur, etc. »

(A suivre).

Erratum

Page 144, col. I, ligne 39 — Au lieu de : *Velleius dont Paterculus*, lire : *dont Velleius Paterculus*.

Id. — 44 — au lieu de : *Aemililius*, lire : *Æmilianus* et compléter la citation latine : *Qui nihil in vita nisi laudandum aut dixit, aut fecit, aut sensit*.

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

Sérothérapie Antituberculeuse, méthode voie sanguine, dans le traitement de la tuberculose humaine.

1 vol. [in-8; Poitiers, Soc. fr. Imp. 1906.

Par le Dr GARBIS TABAKIAN, de Coubé-Vézac (Vienne)

Au point de vue thérapeutique, les quarante-deux observations détaillées, consignées dans cet ouvrage de plus de 200 pages, constituent déjà un succès, dont l'auteur peut être fier à juste droit. Cet ouvrage se recommande surtout par ses discussions scientifiques qui démontrent que les lois de l'immunité, dans les infections en général, s'appliquent aussi en entier à la tuberculose. C'est là une nouvelle évolution et qui présente un intérêt exceptionnel en ce qui concerne la thérapeutique, parce qu'elle promet un avenir fécond, en intervention active, au lieu des moyens hygiéniques, qui ne constituent qu'un pis-aller d'après l'auteur et seraient même l'aveu du peu de valeur de la thérapeutique dans la tuberculose.

C'est ce que l'auteur soutient dans un premier chapitre consacré aux considérations de la curabilité de la tuberculose par les méthodes classiques.

Viennent ensuite les critiques sur le rôle phagocytaire de la cellule géante et des mononucléaires soutenues par Metchnikoff ; le Dr Tabakian n'y voit qu'un rôle de défense de l'organisme, un rôle passif dû à l'action chimique cellulaire, à l'alcalinité de leur milieu ; il cherche donc à le différencier de la véritable phagocytose, de la digestion des bacilles dans l'intérieur des phagocytes, sous l'influence des ferments.

Les examens microscopiques de nombreux tubercules dont l'auteur rapporte une microphotographie et un dessin à chromolithographie, démontrent cette phagocytose active des bacilles de Koch, et ces recherches que l'auteur soutient avec de riches preuves scientifiques, constituent une partie fort intéressante de ce travail, cette phagocytose active n'ayant pas été observée avant ces travaux. Elle s'accomplirait par des cellules d'une autre catégorie, les polynucléaires et les éosinophiles, désignées en commun sous le nom de *microphages*.

A l'appui de cette thèse à part ses travaux, l'auteur cite une communication de Gianosso à l'Académie de médecine de Turin, la formule cytologique ayant accusé une éosinophilie dans les cas de tumeurs blanches évoluant vers la guérison, laquelle ferait défaut dans les cas défavorables.

Un long chapitre est consacré ensuite à la sérothérapie anti-tuberculeuse. Les discussions de ce chapitre ne peuvent pas être rapportées en détail dans une courte analyse ; l'auteur passe en revue la théorie des agressines dont il fait une qualité des toxines en général, suivent les critiques adressées aux tuberculines, soutenu par Marmorek, comme n'étant pas la véritable toxine des bacilles de Koch, et démontre le non fondé de cette hypothèse ; repre-

nant ensuite les efforts faits pour extraire les nouvelles tuberculines, l'auteur prétend que ces efforts n'ont pas de chance d'aboutir à de meilleurs résultats.

Pour le docteur Tabakian, la cause des échecs serait dans ce fait que les tuberculines injectées par la voie sous-cutanée ne provoquent pas assez de réactions cellulaires pour aboutir à faire sécréter des substances protectrices, des anticorps tuberculeux ; pour cela il s'adresse à la voie sanguine, la richesse phagocytaire de celle-ci, étant incomparablement supérieure à celle de la voie sous-cutanée.

Le sérum préparé aurait une action anti-hémoptoïque nette, dans les hémoptysies du début ; le Dr Faivre, professeur à l'Hôtel-Dieu de Poitiers, confirme cet effet ; dans les observations détaillées on note une diminution de la fréquence du pouls dans les proportions de 20 à 25 0/0 ce qui indique naturellement une vaso constriction énergique.

De nombreuses observations de tuberculose chirurgicale, accompagnées de photographies prises avant et après le traitement font foi de l'action curative du sérum.

Quelle que soit la valeur de ces assertions, on doit avouer qu'il s'agit là de recherches scientifiques qui démontrent chez l'auteur de la ténacité et un effort réel qui sans la compétence nécessaire, aurait pu être qualifiés de téméraire.

PHTISIE, BRONCHITES, CATARRHES. -- L'Emulsion Marchais est la meilleure préparation créosotée. Elle diminue la toux, la fièvre et l'expectoration. *De 3 à 6 cuillerées à café par jour dans lait, bouillon ou tisane.*

Dr FERRAND. — *Trait. de méd.*

Revue des Thèses

L'ÉCOLE DES MÈRES

Tel est le titre d'une thèse soutenue récemment à la Faculté de Paris par le Dr Henri Gasse, ancien élève de l'École de médecine de Tours.

Si l'on consulte les statistiques, on est tristement frappé par ce fait que les époques de la vie où l'on meurt le plus sont entre 0 et 1 an et au-dessus de 90 ans.

A qui incombe cette lourde faute, faute, hélas ! inconsciente ? Aux mères qui ne savent pas nourrir leurs enfants ; en effet plus du tiers de la mortalité infantile est occasionnée par la gastro entérite.

Comment peut-on remédier à un si pénible état de choses ? C'est ce que le docteur Henri Gasse a su bien mettre en lumière.

Bien des moyens ont été préconisés.

Tout d'abord les affiches, les brochures, cours oraux aux fillettes et aux mères, enseignement théorique qui, s'il ne doit pas être délaissé, n'est guère profitable, ne semblant pas utile au moment où il est exposé.

Quels sont les moyens pratiques ?

Ce sont, nous répond encore le Dr Henri Gasse, les consultations de nourrissons, dont le but est « de surveiller médicalement le développement des en-

fants du premier âge et de donner à la mère ou à la nourrice des conseils tels qu'elle puisse maintenir ou ramener à l'état normal son nourrisson ».

C'est le médecin qui, examinant l'enfant tous les huit jours, devra veiller à son accroissement régulier, le faire peser, indiquer à la mère la ration alimentaire qu'elle doit lui fournir, ration qui doit être établie non pas d'après l'appétit, mais sur des données scientifiques : bref, le médecin devra « coordonner la ration alimentaire aux dépenses de l'organisme », il devra, avant tout, conseiller à la mère de nourrir son enfant au sein, car le lait de vache renferme, outre des micro-organismes se développant avec rapidité sécrétant des albumines toxiques à l'espèce humaine, beaucoup trop de matières azotées qui en rendent la digestion souvent difficile.

« L'allaitement au sein seul est donc naturel », encore doit-il être réglé « comme nombre, comme heure, comme durée ».

Souvent, du 4^e au 6^e mois la mère n'a plus la quantité de lait nécessaire, c'est alors que peut rendre service l'allaitement mixte destiné à faire place à l'allaitement artificiel.

Le lait de vache ne peut être consommé cru, séjournant plus ou moins longtemps à l'air dans des vases non aseptiques ; il faut donc le stériliser, le pasteuriser.

Le Dr Henri Gasse recommande de laisser le lait à 100° pendant 45 minutes, il est ainsi inoffensif, consommé dans les 48 heures.

Si théoriquement on doit préférer le lait pasteurisé au lait stérilisé, lait vivant au lait mort, pratiquement ce dernier est généralement bien supporté par les estomacs des enfants ; on peut à la rigueur, non pas « materniser, féminiser le lait » opération compliquée, mais lui ajouter soit de l'eau de chaux, soit de l'eau de Vichy.

C'est cela que les mères ne savent pas, et où le médecin pourra-t-il le leur enseigner ? aux consultations d'enfants.

D'ailleurs partout où des consultations d'enfants ont été organisées, complétées en maints endroits par des « Gouttes de lait », le pourcentage de la mortalité a baissé sensiblement.

Le Dr Henri Gasse nous en donne des preuves par les statistiques qu'il a recueillies à travers la France. Contentons-nous de citer deux exemples pris dans notre ville.

A la maternité de l'hôpital, grâce à l'allaitement au sein obligatoire, grâce à la nourriture bien réglée des enfants, la mortalité n'est que de 5,102 0/0 alors qu'en France la moyenne est de 16 à 17 0/0.

En 1898, le Dr Mercier a fondé une consultation d'enfants à laquelle a bientôt été annexée une « Goutte de lait » ; inutile d'ajouter qu'elle a donné les meilleurs résultats, la mortalité y étant négligeable.

Nous devons donc, avec le Dr Henri Gasse, souhaiter que le nombre des consultations d'enfants, ces « Ecoles des Mères » s'accroissent, le but du médecin étant « que le plus grand nombre de femmes viennent régulièrement faire examiner leur nourrisson et que parmi ces femmes le plus grand nombre nourrissent leur enfant au sein. »

R. LAMBRON.

DOCTEUR, propriétaire d'un Clos réputé en Touraine, offre aux Confrères ses vins rouges et blancs de qualité supérieure, primés, à des conditions raisonnables.

S'adresser au Journal, 20, r. de la Préfecture, Tours.

NOUVELLES.

INTERNAT DES HOPITAUX DE PARIS

Nous devons ajouter à la liste des internes des hôpitaux de Paris, nommés au dernier concours, le nom de M. René Le Blaye, ancien élève de l'école de Médecine de Tours, nommé interne provisoire. Nos félicitations.

MOT DE LA FIN

Cueillie dans un des journaux de Tours, cette annonce qui a paru aussi dans les grands quotidiens parisiens :

Stimulant Énergique

Le stimulant le plus énergique de toutes les fonctions viriles chez les deux sexes. Les Grains se trouvent Phie..... 8, rue Paris, Flacon, 3. 50 franco. Brochure gratis.

Office central

des Renseignements Balnéaires

La direction de la *Gazette des Eaux* rappelle à tous les intéressés qu'elle a créé, depuis plusieurs années déjà, dans ses bureaux, 60, rue Mazarine, à Paris, un service de renseignements, appelé **Office central des renseignements balnéaires**.

Ce service se met entièrement à la disposition des médecins, directeurs de stations hydrominérales ou climatiques, exploitant de sources ou de sanatoriums, etc., désireux d'offrir ou de rechercher situations, postes, renseignements pour analyses de sources, exploitation, demandes en autorisation, captages nouveaux et anciens, etc.

Il sera répondu, dans le plus bref délai, à toute demande de ce genre, adressée aux bureaux de la *Gazette des Eaux*, 60, rue Mazarine, Paris (VI^e).

Le D^r François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypotrichose congénitales).

LES EAUX DE SALINS

Extrait de la "*Gazette des Eaux*" du 15 mars 1906.

Salins-du-Jura. — La station de **Salins-du-Jura** a été reprise, il y a trois ans, par la Société des Eaux Minérales et de Bains de mer à la Société locale qui l'exploitait auparavant dans des conditions défectueuses, nuisant au bon renom des Eaux de **Salins**. La nouvelle Société, soucieuse de mettre la vieille station à la hauteur des exigences modernes, a consacré depuis deux ans des sommes considérables à la réfection de l'établissement thermal et du **Grand Hôtel des Bains**, dont le confort moderne et les claires peintures sont à même de contenter la clientèle féminine qui fréquente la station.

Un Syndicat local d'initiative s'est créé, qui a pour but de veiller, d'accord avec la municipalité et la Société, à l'hygiène de la ville, de faciliter aux baigneurs les excursions à bon marché dans les sites les plus pittoresques du Jura et enfin d'aménager sur la colline couverte de sapins qui domine la ville, un parc de 600 mètres d'altitude où les malades peuvent faire aisément de la cure d'air.

Cette réorganisation matérielle de Salins, réclamée par un grand nombre de médecins, est destinée à redonner à ses eaux si justement réputées dans les maladies des femmes et des enfants, un regain de popularité.

Ajoutons que la Société des Eaux Minérales et de Bains de mer qui possède **Salins, Saint-Gervais** et **Alleverd**, vient de créer une bourse de voyage pour le **V. E. M.**

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. (Prière de lui écrire directement.)

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidéperditeurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains : innocuité absolue.

Le Gérant, Ch. SUPPLIGEON.

Tours, imp. Toarangelle.